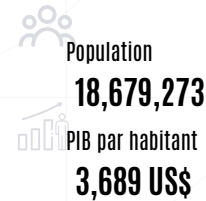
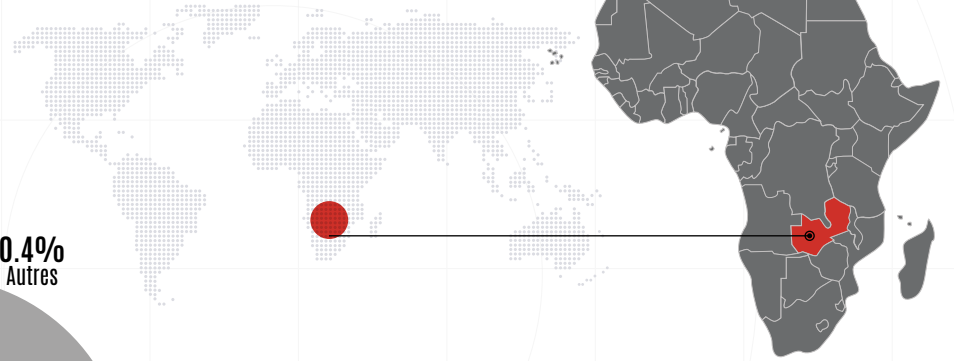
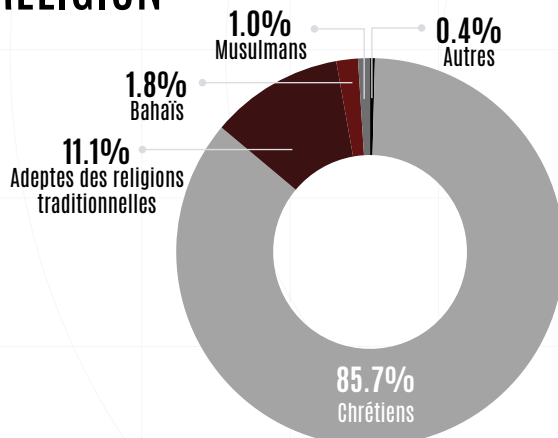




ZAMBIE

RELIGION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

L'article 19 de la Constitution de Zambie consacre la liberté religieuse. Cela inclut le droit de changer de religion, d'exprimer publiquement sa foi et de propager sa religion.¹ En 1996, le préambule a été modifié pour faire de la Zambie une nation chrétienne. Même si cela fait de la Zambie un État confessionnel chrétien, la Constitution garantit la liberté de conscience et de croyance (article 19) et protège les non-chrétiens, qui ont le droit de suivre leur religion. Dans le pays, il n'y a pas de loi qui restreigne la liberté religieuse.

Chacun est libre de se convertir à la religion de son choix. Les Églises peuvent ouvertement évangéliser, construire des lieux de culte, effectuer un travail pastoral et catéchétique, et collecter des fonds dans le pays ainsi qu'à l'étranger. La législation zambienne interdit la discrimination sur le lieu de travail, y compris sur un fondement religieux.²

L'instruction religieuse est obligatoire du début du primaire jusqu'à la fin du collège, le programme scolaire étant centré sur le christianisme, mais comprenant des éléments d'autres religions.³ Conformément à l'article 19, alinéa 3,

de la Constitution, les groupes religieux peuvent fournir leur propre instruction religieuse et gérer leurs propres écoles.⁴

Le Ministère de l'orientation nationale et des affaires religieuses (MNGRA) est autorisé à superviser les affaires religieuses et à promouvoir les valeurs chrétiennes. Une nouvelle réglementation a été annoncée, censée s'appliquer à partir du début de 2020. Cependant, à la date de rédaction du présent rapport, il n'apparaissait pas clairement si une telle réglementation était déjà en vigueur. Conformément à cette nouvelle réglementation, les groupes religieux doivent s'inscrire auprès de l'Office d'enregistrement des sociétés du Ministère de l'Intérieur, sont obligés de former ou de rejoindre une seule organisation mère, « qui rassemble les Églises et les diverses confessions sous une seule autorité administrative », et qui nécessite une formation formelle pour le clergé.⁵ L'enregistrement peut être révoqué par le ministre de l'Intérieur en raison du défaut de paiement des frais d'inscription ou s'il est conclu que le groupe a pris, ou a l'intention de prendre des mesures qui vont à l'encontre des intérêts de « la paix, du bien-être ou du bon ordre ». ⁶ Selon le MNGRA, l'objectif est d'accroître la transparence et la responsabilisation, de réduire le phénomène de l'auto-ordination, de contrôler la croissance rapide des nouvelles Églises et d'assurer la

conformité des groupes religieux à la loi.⁷

Les groupes religieux peuvent également obtenir des exonérations fiscales, qui s'appliquent normalement aux organisations « d'intérêt public », dont celles affiliées à des groupes religieux.⁸

Après les chrétiens et les animistes, les bahaïs représentent la plus grande communauté religieuse de Zambie. Le pays abrite également une petite communauté musulmane, principalement à Lusaka et dans les provinces de l'Est et du Copperbelt, qui sont pour partie des immigrés naturalisés (d'Asie du sud, de Somalie et du Proche-Orient), plus quelques Zambiens d'origine. Il y a aussi environ 10.000 hindous, pour la plupart originaires d'Asie du sud.⁹

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport (2018-2020), le gouvernement a dans l'ensemble respecté la liberté religieuse, et la société zambienne s'est montrée tolérante en matière religieuse. Le Ministère de l'orientation nationale et des affaires religieuses (MNGRA) a toutefois fait l'objet de critiques croissantes pour avoir entrepris des actions « qui brouillent la séparation de l'Église et de l'État, dont le soutien à une Journée nationale annuelle de prière et la construction d'une église interconfessionnelle

».¹⁰

Des incidents isolés ont été signalés contre des personnes soupçonnées d'être impliquées dans de la sorcellerie, en particulier des personnes âgées adeptes de certaines coutumes animistes. À la mi-août 2018, la police a arrêté un homme de 22 ans pour avoir tué son grand-père de 86 ans qu'il soupçonnait de pratiquer la sorcellerie.¹¹ Le même mois, une foule a tué un homme, également soupçonné de sorcellerie.¹²

Alors que les organisations religieuses et laïques travaillent bien ensemble, la police a signalé que certains pasteurs utilisaient de manière inappropriée leur autorité pour se livrer à des abus économiques, psychologiques et sexuels.¹³

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le droit à la liberté religieuse est respecté en Zambie, et il est probable que cela continuera dans un proche avenir. Même si le pays se trouve à un carrefour politique, rien n'indique que la tolérance religieuse soit affectée. Les cas d'intolérance signalés sont des incidents isolés.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Zambia 1991 (rev. 2016), Constitute Project, https://www.constituteproject.org/constitution/Zambia_2016?lang=en
- 2 "Discrimination", MyWage/Zambia, <https://mywage.org/zambia/decent-work/fair-treatment/discrimination>
- 3 Ibid.
- 4 Zambia 1991 (rev. 2016), op. cit.
- 5 Office of International Religious Freedom, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/zambia/>
- 6 Ibid
- 7 Ibid
- 8 Ibid
- 9 Ibid
- 10 Freedom in the World 2020, Periodical Report - Zambia, Freedom House, 4 mars 2020 <https://www.ecoi.net/en/document/2030960.html>
- 11 Lusaka Times, 15 août 2018, <https://www.lusakatimes.com/2018/08/15/grandfather-killed-on-suspicion-of-practicing-witchcraft/>
- 12 Lusaka Times, 3 août 2018, <https://www.lusakatimes.com/2018/08/03/mob-kills-man-in-cold-blood-in-ndolas-chiwala-area/>
- 13 P. Prudence, "Zambia weighs policy to crack down on unregistered preachers," Global Press Journal, <https://globalpressjournal.com/africa/zambia/churchgoers-report-increased-exploitation-zambia-lawmakers-propose-new-requirements/>